

L'Affaire Correra



feuilleton théâtral sur le logement
de **François Hien** mise en scène **Collectif X**

du mercredi 6 avril au vendredi 15 avril 2022



Théâtre National Populaire
direction Jean Bellorini
04 78 03 30 00
tnp-villeurbanne.com

contact presse TNP
Djamila Badache
04 78 03 30 12 / 06 88 26 01 64
d.badache@tnp-villeurbanne.com

service de presse / press office
Nathalie Gasser
06 07 78 06 10
gasser.nathalie.presse@gmail.com

L'Affaire Correra

feuilleton théâtral
sur le relogement
de **François Hien**
mise en scène
Collectif X

du mercredi 6 avril
au vendredi 15 avril 2022
Petit théâtre • salle Jean-Bouise
Durée : 1 h 40

auteur **François Hien**
enquête, mise en scène et
interprétation : **Jérôme Cochet,**
Clémentine Desgranges, Kathleen Dol,
François Hien,
scénographie et lumière
Charles Boinot
régie générale de tournée
Benoît Bregeault
coordination du projet **Julien Nini**
avec la complicité de
Maud Cosset-Chéneau, Arthur
Fourcade, Caroline Hien
Vélaïdomestry, Maud Lefebvre,
Yoan Miot, Morgan Nony
administration de production
Carole Villiès
diffusion **Nicolas Ligeon –**
cie Harmonie Communale

Production **Collectif X**
avec le soutien du **CGET, de la Ville**
de Lyon de Grand Lyon Habitat,
de la Mission Duchère,
du Centre Social de la Sauvegarde
Le Collectif X reçoit le soutien du
Département de la Loire et de la Ville
de Saint-Étienne
diffusion **Harmonie Communale –**
Nicolas Ligeon & François Hien
administration de production
Carole Villiès et Anne Laure Goursaud

Rendez-vous

Rencontre

→ **le Monde sur un plateau**, avec
François Hien, Sarah Cordonnier
(maîtresse de conférences en
science de l'information et de la
communication). Animée par Nicolas
Blondeau (journaliste).
Jeudi 31 mars à 18 h 30 à la
Médiathèque de Vaise.

Rencontre après spectacle,
jeudi 7 avril à 18 h 30

Visite tactile

jeudi 14 avril à 19 h 15

Nous sommes dans le quartier imaginaire de La Péruche. Dans le cadre d'un plan de rénovation urbaine, deux barres d'immeubles doivent être abattues. Les chargés de relogement du bailleur social rencontrent les habitants, afin de leur proposer un nouveau lieu de résidence. Parmi eux, Madame Correra refuse net. Son obstination bloque le processus et catalyse les enjeux contradictoires de toute une galerie de personnages. À partir de ce petit acte de résistance, François Hien déploie un récit très large, qui implique les dirigeants politiques, les travailleurs sociaux, les anciens habitants et les nouveaux. Dans un décor rudimentaire, les comédiens changent de personnage à vue. Ils s'adressent au public frontalement, comme à une assemblée citoyenne réunie pour élucider l'affaire. Les témoignages se croisent, les lignes de tension se resserrent. Au cœur de ce cataclysme, comme enracinée dans son petit appartement, Madame Correra n'a pas l'intention de capituler.

Réalisée dans le cadre d'une résidence de deux ans dans le quartier lyonnais de La Duchère, la création du spectacle a accompagné un processus réel de relogement. La fiction est ainsi nourrie de nombreux entretiens avec les habitants, de rencontres avec les différents acteurs du projet urbain (conseillers en relogement, techniciens, élus), de débats théâtralisés organisés dans les différentes structures du quartier. Ce feuilleton destiné à un public large a été joué par épisodes de vingt minutes, réunis ici en un seul spectacle.

C'est un nouveau chapitre dans l'aventure citoyenne et théâtrale du Collectif X, compagnie stéphanoise créée en 2013. Dans le cadre du projet VILLES#, on se souvient que le collectif avait fait le portrait de deux quartiers villeurbannais, Cusset et Grandclément. Le TNP est heureux de soutenir à nouveau leur démarche artistique populaire, portée par des comédiens engagés et un auteur talentueux.

Entretien avec François Hien

Auteur et interprète

L'Affaire Correra est un projet du Collectif X, dont vous avez écrit le texte. En quoi la démarche était différente de vos autres pièces ?

Et bien, le texte n'était pas préexistant. Notre but, à l'origine, n'était d'ailleurs pas tant de monter une pièce que de répondre à une commande qu'on nous avait passée, dans le quartier de La Duchère, à Lyon, où nous étions en résidence.

Nous avons répondu à un appel d'offre en 2017, pour mener une résidence de deux ans et demi. Le but était d'accompagner sensiblement le relogement des habitants de deux barres promises à la démolition, dans un contexte de rénovation urbaine de grande ampleur. Nous avons passé une première année à faire du théâtre documentaire, nous appuyant sur les protocoles du projet VILLES#, un projet phare du Collectif X, et que la compagnie a décliné dans de nombreuses villes. Nous avons ainsi recueilli beaucoup de témoignages, fait de nombreuses rencontres. Mais nous peinions à attirer lors de nos spectacles les habitants que nous étions censés toucher. Alors, après un an, nous avons décidé de changer de méthode, et c'est là que *L'Affaire Correra* est née.

Avez-vous écrit le texte en fonction des rencontres faites la première année ?

Oui, mais ça ne s'est pas passé aussi vite. Je n'ai pas écrit le texte en une seule fois. En fait, toute l'écriture est née des nécessités de terrain, et non l'inverse.

Puisque nous avons du mal à faire venir les habitants lors de nos soirées culturelles, nous nous sommes dits qu'il serait pertinent d'aller là où ils se trouvaient, dans les lieux de sociabilité du quartier : mosquée, église, groupes du centre social, maison de retraite, école primaire, où nous jouions à 8h30 pour les parents qui venaient de déposer leurs enfants... J'avais proposé à mes camarades d'imaginer une histoire fictive, qui se suive comme un feuilleton, décliné en épisodes de vingt minutes, adaptés au temps que les gens pourraient nous consacrer. L'idée était d'être souples, de pouvoir dégainer nos épisodes dès que ça nous était demandé, où que ce soit. Nous avons même joué chez des habitants, dans leur salon.

Mais ces habitants qui ne venaient pas à vos soirées, pourquoi vouloir absolument les toucher ? Pourquoi supposer que votre théâtre les intéresserait ou leur ferait du bien ?

Justement, nous ne sommes pas arrivés avec une prétention de ce genre. Nous nous contentions de dire : nous sommes des acteurs, nous pouvons vous raconter une histoire, ça ne prendra pas longtemps. Nous n'imposons rien à personne. Et l'histoire était écrite de telle sorte qu'elle soit plaisante à suivre.

Mais nous avons rapidement constaté que ces représentations étaient génératrices de reconnaissance, dans les deux sens du terme : les gens se reconnaissaient, et ils étaient reconnaissants pour le portrait tracé d'eux. Le projet permettait une redistribution de l'estime sociale, dans un contexte de grande souffrance collective liée à ces destructions d'immeuble. Le premier épisode, où l'on voit Madame Correra congédier brutalement les deux chargés de relogement venus lui proposer un appartement, nous ne parvenions parfois pas à l'achever, car les applaudissements du public nous interrompaient : ils acclamaient Madame Correra, qui en quelque sorte les vengeait, d'un point de vue symbolique. Il est arrivé que Clémentine Desgranges, qui jouait Madame Correra, se fasse reconnaître dans la rue par des habitants qui lui disaient : « Faut pas lâcher Madame Correra, faut tenir ! »

Expliquez-nous qui est cette Madame Correra et comment cette histoire vous est venue ?

Madame Correra est une vieille dame qui, après plusieurs entretiens houleux avec les chargés de relogement, décide de ne pas quitter son appartement. Son obstination empêche la destruction de son immeuble. C'est une histoire que j'ai cru tirée de mon imagination : je me suis demandé ce qui serait passé si un habitant n'avait pas cédé. C'est une sorte de « contre-factuel », comme on dit en philo. Mais après coup, plusieurs personnes ont cru que nous étions inspirés de telle ou telle histoire réelle, dont nous n'avions pas entendu parler, mais qui ressemblait fort à notre Madame Correra.

Pour faire parler le personnage, je me suis inspiré d'une personne du quartier en particulier. Mais Clémentine, qui la joue, a en tête une autre personne, dont elle m'a parlé, mais que je n'ai pas rencontrée. Le personnage est donc un mélange.

Le fait que les acteurs aient participé à l'enquête, a-t-il changé le rapport à leur personnage ?

Tout à fait. J'ai écrit sous leur surveillance, si j'ose dire. Ils en savaient bien plus sur le contexte ou leur personnage que ce que j'en écrivais. Nous avons passé du temps dans le quartier, nous avons recueilli des choses différentes. Ils corrigeaient certaines des scènes, nous discutons ensemble de l'orientation que devait suivre le récit.

Car rien n'était écrit à l'avance. Je m'étais donné plusieurs règles. Par exemple, je ne devais pas écrire un épisode avant que le précédent ait été joué beaucoup dans le quartier. Ainsi, je pouvais m'appuyer sur les réactions que nous avons recueillies. Il y a des personnages dont le public m'a appris qu'ils devaient être amenés à revenir : celui que j'interprète notamment, dont je pensais qu'il resterait une figure de second plan, et dont nous avons constaté que le public s'en faisait un personnage défini. Et puis les réactions à certaines scènes nous ont donné envie d'en offrir des contrepoints plus tard, dans le récit.

Les spectateurs, ont-ils vraiment suivi le « feuilleton », toute l'année ?

Oui, tout à fait. L'histoire s'est déclinée en cinq épisodes, et nous revenions jouer les nouveaux épisodes là où nous avons joué les précédents. De nouveaux lieux nous sollicitaient, il nous arrivait d'enchaîner tous les épisodes déjà créés à l'intention de nouveaux publics. Mais nous voulions aussi mélanger les publics : alors nous avons décidé que l'épilogue, celui qui voit l'histoire se conclure, on ne pourrait le découvrir que dans la version complète du spectacle, celle qui se verrait dans la salle des fêtes du quartier, en fin d'année.

Ce spectacle l'avez-vous conçu différemment, sur le plan esthétique, notamment les épisodes que vous avez joué partout dans le quartier ?

Oui et non. Il y a un geste scénographique, clairement. Un effort de mise en espace. Mais nous avons gardé la structure en épisode et la simplicité de notre mise en scène. Et puis, pour cette première création, nous avons très peu de temps.

Il faut bien comprendre qu'au fond, nous n'avons jamais véritablement créé ce spectacle, au sens où on l'entend d'habitude. Les épisodes, nous les apprenions en deux heures, nous nous les récitons mutuellement, en « italienne », puis nous partions directement les jouer devant des spectateurs. Et ces spectateurs, au fond, sont les véritables metteurs en scène du spectacle. Jouer devant les personnes concernées par le sujet nous imposait une retenue, une justesse, que nous n'aurions pas su trouver dans la boîte noire d'un théâtre. Quand nous avons joué les chargés de relogement devant de véritables chargés de relogement, nous avons veillé à ce qu'ils se reconnaissent dans l'image que nous dressions d'eux, fut-elle inconfortable ; par la suite, la justesse que leur présence nous avait fait trouver, nous la conservions, quel que soit le public devant lequel nous jouions. Les regards des premiers concernés avaient sculpté notre spectacle, progressivement, et l'effet de ces présences s'était déposé dans la mémoire du jeu. Il s'agissait de jouer chaque personne comme s'il était présent dans la salle.

C'est d'ailleurs pour ça que l'essai que j'ai écrit autour de cette expérience s'appelle Un théâtre sans absent. J'y raconte l'expérience duchéroise, mais j'essaie d'y théoriser aussi le théâtre que nous avons cherché à déployer là-bas, et ses conditions de possibilité.

Comment *L’Affaire Correra* a cessé d’être un dispositif de théâtre de territoire, et est devenu un spectacle destiné à jouer dans des salles en dehors de La Duchère ?

Quand nous avons joué le spectacle entier pour la première fois, devant des salles pleines d’habitants que nous avons rencontrés séparément toute l’année, et qui pour certains poussaient pour la première fois la porte de la salle des fêtes, deux programmatrices sont venues nous voir : Mathilde Favier, du théâtre La Mouche à Saint-Genis-Laval, et Brigitte Pélissier, qui dirigeait le théâtre Jean-Marais à Saint-Fons avant son départ à la retraite en décembre dernier. Les deux ont programmé le spectacle. C’est elles qui nous ont appris, au fond, qu’il s’agissait d’un spectacle de théâtre, qui pourrait intégrer notre répertoire.

Par la suite, nous avons un peu adapté la pièce pour les salles : Sigolène Pétey a fait une création costume, Benoît Brégeault et Charles Boinot une création lumière, tandis que Jérôme Cochet, également interprète de la pièce, a conçu des dispositifs scénographiques destinés à élargir la pièce. Mais pour l’essentiel, le spectacle est resté proche de ce que nous jouions à La Duchère. Nous avons gardé la structure en épisodes, avec des « mises » qui se font à vue entre deux épisodes. La mise en scène est très simple, à l’exception d’une rupture pour l’épilogue, qui lui, n’ayant jamais été joué de manière itinérante dans La Duchère, propose une théâtralité d’un autre genre.

Le spectacle est autant une histoire autonome que la trace d’une aventure de création particulière, vécue à La Duchère. Je dirais même que l’histoire, y compris dans sa dimension émotionnelle, se transmet d’autant mieux que nous avons su garder la trace de la manière dont elle a d’abord existé, à destination des duchérois. Comme si les premiers destinataires s’étaient inscrits dans le jeu même, et que notre travail visait essentiellement, par la suite, à les y conserver.

Pouvez-vous nous préciser pourquoi jouer *L’Affaire Correra* en épisodes sur le territoire villeurbannais ?

En effet, à chaque endroit où nous jouons le spectacle, nous aimons reproduire en miniature ce que nous avons vécu à La Duchère : aller jouer les épisodes de manière autonome dans les structures sociales autour du théâtre : centre social, lycée, centre de réinsertion par le travail, associations... Cela permet de faire venir au spectacle complet des personnes qui sans ça ne seraient pas venues. Mais ce n’est pas seulement un produit d’appel, pour faire venir du public : ce sont des occasions de rencontre surtout, et d’échanges. Un de ces moments où nous avons profondément l’impression de savoir pourquoi nous faisons ce métier. Il se produit quelque chose dans ces mini-représentations, de l’ordre d’un effet chimiquement pur du théâtre, quand il se réduit à l’essentiel : du texte, du jeu, de l’engagement, de l’adresse directe. Ce que ça permet de dégager, comme émotion et comme parole, rien d’autre que le théâtre ne le permettrait.

Vous parlez avec beaucoup d’émotions à propos de ce spectacle. En quoi est-ce une chose importante dans votre travail et en particulier dans *L’Affaire Correra* ?

Oui. Je crois que *L’Affaire Correra* est le spectacle le plus émouvant parmi ceux que nous avons créé à partir de mes textes. Et c’est dû sans doute à ses conditions de création : les interprètes qui sont partie prenante de l’enquête ; le dépôt de tant de témoignages, qui nous ont saisis ; le fait que nous ayons joué devant les personnes concernées et que cela ait rendu la pièce dépositaire d’un faisceau de vécus... Je trouve mes camarades prodigieux dans cette pièce : Kathleen Dol, Clémentine Desgranges et Jérôme Cochet. Il m’arrive d’être proprement émerveillé en les observant, sur le bord du plateau. Quant à moi, non seulement c’est la pièce où je prends le plus de plaisir comme interprète ; mais en plus, elle contient mon personnage préféré, de tous ceux que j’ai inventés, celui de madame Lopez. Je crois que ça se sent.

Quand nous jouons en salle, nous sentons le public devenir familier des personnages. Une vague de sympathie se lève peu à peu. C’est délicieux à sentir depuis la scène. Et puis les cœurs se serrent conjointement à l’approche du dénouement. Je crois que la pièce propose quelque chose de l’ordre d’une communion.

Propos recueillis par Emmanuel Manzano

Le Collectif X

Le Collectif X est une compagnie de théâtre stéphanoise créée en 2013. Les membres du Collectif X sont principalement issus de l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne, mais viennent également d'autres horizons. Chaque projet du Collectif X est porté par un membre donné. Sous la direction de ce dernier, le travail se fait collectivement. L'alternance des porteurs de projets, des regards, permet une exploration variée des modalités de création, du travail en groupe et du rapport aux spectateurs. La permanence de l'équipe, la haute fréquence du travail, fondent la force de notre groupe et dessinent naturellement, au fil du temps, une ligne artistique commune.

→ collectifx.com

François Hien

Issu de l'Institut National Supérieur des Arts de Bruxelles (INSAS), François est auteur et réalisateur de film. Régulièrement soutenu par le CNC et la Fédération Wallonie- Bruxelles, ses films (fictions et documentaires) sont diffusés dans de nombreux festivals internationaux (Kustavi était notamment en compétition officielle au FIPA 2016, à Biarritz, et Le Guide au GFFIS 2015 à Séoul, et au DIFF 2015 à Dubaï).

Il crée et dirige pendant un an la section montage de l'Institut Supérieur des Métiers du Cinéma (l'ISMC) au Maroc. En 2012 il est lauréat de la bourse Lagardère (Créateur numérique) et en 2013 de la bourse Lumière de l'Institut Français, et de la bourse « Brouillon d'un rêve » de la SCAM.

En parallèle d'études de philosophie reprises par correspondance, il devient en 2016 auteur associé au Collectif X. Comme auteur de théâtre, il écrit successivement *La Crèche*, *Olivier Masson doit-il mourir ?* (création aux Célestins en janvier 2020) et *La honte* (création 20-21) et *La Peur*. De 2019 à 2021, il mènera un projet de création participatif, inspirée de la révolte des Canuts, sur une commande de l'Opéra de Lyon. Il a sorti un essai aux Editions Petra en septembre 2017, et sortira un roman à l'automne 2019 aux éditions du Rocher. Dès septembre 2022, François Hien sera présent durant deux saisons sur territoire villeurbannais aux côtés du TNP avec des créations, spectacles, veillées et impromptus.

→ francoishien.fr

« Dans l'essai *Un théâtre sans absent*, que lui ont inspiré ces trois années à la Duchère, l'auteur a voulu proposer un récit de cette résidence et de la création de la pièce. Un récit qui ne cache rien des difficultés rencontrées ni des frustrations qu'elles ont générées. Décrivant une expérience sociale et théâtrale collective, le texte est aussi une tentative d'élucidation, par un auteur, des clefs de sa propre écriture.

L'essai est encadré par les contributions stimulantes et complémentaires de trois autrices : Marie Évreux, spécialiste des politiques culturelles, Léa Sigismondi, comédienne et sociologue, et Sabine Collardey, philosophe. »

Un théâtre sans absent est disponible à la librairie Passages au TNP.

Clémentine Desgrange

Après être passée au Conservatoire Jacques Thibaud de Bordeaux, intègre l'Ecole Nationale Supérieure d'Art Dramatique de La Comédie de Saint-Etienne en 2009. Elle y travaille entre autres avec Valérie Bezançon, Antoine Caubet, Michel Raskine, Elsa Rooke, Jos Verbist, Olivier Py et Armand Deladoey. Elle joue dans *Introspection* de Peter Handke, mis en scène par Gwenaël Morin, dans *Dom Juan revient de guerre* d'Odön von Horvath, mis en scène par Michel Raskine, dans *Red Rubber Balls* de Peter Verheslt, dans *Bestiaires* d'Anne Sexton et dans *Vindicta* d'Aude Guérit mis en scène par Yves Bombay.

Elle travaille activement avec la compagnie dont elle est cofondatrice, le Collectif X, avec laquelle elle joue *L'affaire Corra* et dans *Écho de la fabrique* (la révolte des Canuts), deux textes écrits par François Hien. Après avoir mené le projet HOPITAL# en 2018 et 2019, elle met en scène *Mamma Medea* de Tom Lanoye en 2020.

Et travaille avec l'autrice Agnès D'Halluin, à sa prochaine création autour de la figure de Jeanne d'Arc tout en se formant à la plongée technique pour mener une carrière subaquatique en parallèle.

Benoit Brégeault

Passionné par la lumière depuis ses premières années universitaires à Caen, Benoit Brégeault a commencé sa carrière au théâtre de l'autre côté de la rampe. Formé à la Comédie de Saint-Etienne entre 2005 et 2008, il est ensuite comédien associé de ce CDN jusqu'en 2009.

Après avoir touché à la danse, au cinéma et avoir joué en France, en Belgique, au Maroc, il revient à ses premières amours : l'éclairage de spectacle.

Il se forme en 2013 au métier de régisseur lumière à l'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle à Avignon et a depuis accompagné comme régisseur et/ou créateur une trentaine de spectacles allant du théâtre pur aux arts numériques, grâce à ses compétences en administration et programmation informatique, collaborant avec Pauline Sales, Benjamin Villemagne, Myriam Boudenia, Julien Rocha, Raphaël Gouisset, Robert Castle, Pauline Laidet, François Hien.

Jérôme Cochet

Jérôme Cochet est metteur en scène, acteur et ingénieur. Son travail de création mêle ces différentes facettes dans des spectacles puisant aussi bien dans le répertoire dramatique que dans une écriture plus documentaire. Il a ainsi créé de 2015 à 2020 un triptyque cosmologique : *Origine(S)-Horizon(S)-Destin(S)*, dont le dernier volet a remporté le prix du public au Prix Théâtre 13 2019. Il explore à présent les massifs alpins avec *Terres d'En-Haut* et *Mort d'Une Montagne* (création 2022). Il a cofondé la compagnie Les Non Alignés à Lyon en 2015. Il est également membre du Collectif X, de l'Harmonie Communale et de la compagnie Kisa Mi Lé. Il vit au pied du Vercors.

Informations pratiques

Tarifs 2021-2022

- **25 €** plein tarif
- **20 €** retraités, groupe à partir de 8 personnes (aux mêmes spectacles et aux mêmes dates)
- **14 €** demandeurs d'emploi, carte mobilité inclusion, accompagnateur PSH, personnes non imposables
- **12 €** moins de 30 ans, professionnels du spectacle
- **8 €** élèves des écoles de théâtre partenaires, participants aux ateliers de pratique artistique
- **7 €** bénéficiaires de minima sociaux (CMU, RSA, AAH)

Billetterie

du mardi au vendredi de 14 h à 19 h
et le samedi de 15 h à 19 h
04 78 03 30 00
billetterie@tnp-villeurbanne.com

Adresse

8, place Lazare-Goujon
69 627 Villeurbanne cedex
tnp-villeurbanne.com

L'accès au théâtre avec les TCL

métro : ligne A, arrêt Gratte-Ciel
bus : ligne C3, arrêt Paul-Verlaine
lignes 27, 69 et C26, arrêt Mairie de Villeurbanne

Le parking Hôtel de Ville

tarif préférentiel : forfait de 3 €
pour quatre heures de stationnement
À acheter le soir même, avant ou après
la représentation, au vestiaire du TNP.

Une invitation au covoiturage

- sur le site du TNP, sans inscription et gratuite
- sur covoiturage-grandlyon.com

Stations Vélo'v

n° 10027 Mairie de Villeurbanne,
avenue Aristide-Briand
n° 10019 angle rue Racine
et rue du 4-Août